

pays développés à l'égard du changement international. L'Accord, qui a été ouvert à la signature le 1^{er} octobre, entrera en vigueur quand le depositaire aura reçu l'instrument de ratification de 90 États, à condition que leurs souscriptions totales représentent au moins les deux-tiers du total des actions de capital représenté par les contributions directes et la moitié au moins de l'objectif spécifié pour les annonces de contributions volontaires. Le Canada a apposé sa signature le 15 janvier 1981.

Des négociations et des discussions se sont déroulées à la CNUCED sur bon nombre des produits compris dans le Programme intégré pour les produits de base. Ce programme vise principalement la stabilisation des cours et l'amélioration des conditions d'échange de 18 produits dont l'exportation intéresse tout particulièrement les pays en développement. L'Accord international sur le caoutchouc naturel, provisoirement entré en vigueur le 23 octobre, constitue une importante réalisation dans ce secteur. Le Canada, qui a signé l'Accord le 7 novembre, attend maintenant sa ratification. Il y a également eu des discussions approfondies concernant des produits pris individuellement. Certaines, comme celles sur l'étain et le cacao (ce dernier produit a fait l'objet d'un texte convenu en novembre), visaient plus spécifiquement la négociation d'accords comportant des dispositions économiques. D'autres discussions, qui se poursuivent d'ailleurs toujours, notamment sur le jute et les produits de jute, visent des arrangements adéquats de financement à même le deuxième compte du Fonds.

Alimentation et agriculture

Les questions d'alimentation et d'agriculture ont été discutées dans un certain nombre d'enceintes, y compris l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Conseil mondial de l'alimentation (CMA) et le Conseil international du blé. Les pays en développement ont continué de souligner leur difficulté à accroître leur production alimentaire et à obtenir, par le commerce et l'aide alimentaire, les produits nécessaires à la satisfaction des besoins nationaux. Bien qu'on ne soit parvenu à aucune entente sur un nouvel accord international sur le blé pour stabiliser les échanges mondiaux de ce produit, un certain nombre de solutions de rechange, y compris la création de réserves alimentaires volontaires, ont été examinées par un comité spécial du Conseil international du blé. La nouvelle Convention relative à l'aide alimentaire, entrée en vigueur le 1^{er} juillet, fait passer de 4,8 à 7,7 millions de tonnes métriques le niveau minimal garanti des céréales livrées chaque année aux pays en développement à titre d'aide alimentaire, l'engagement du Canada passant de 485 000 à 600 000 tonnes par année. Le Canada a participé à diverses réunions (FAO, CMA, etc.) où l'attention a porté sur l'importance d'accroître la production par l'octroi de stimulants adéquats aux producteurs des pays en développement, sur l'établissement de meilleures infrastructures de stockage et de transport et sur un accroissement du pourcentage de l'aide au développement agricole dans les programmes des pays industrialisés. Les efforts pour améliorer l'actuel système de

sécurité alimentaire mondiale se sont poursuivis malgré l'absence de percées significatives.

Aide publique au développement

Les décaissements nets du Canada au titre de l'aide publique au développement (APD) ont représenté 1,24 milliard de dollars en 1979-1980. La part bilatérale de ce montant s'est élevée à 598,79 millions, répartis principalement dans les pays en développement les plus pauvres; la part multilatérale a atteint 500,50 millions; le reste du montant représente les subventions accordées au Centre de recherches pour le développement international (CRDI) ainsi que l'appui aux activités d'organisations non gouvernementales (ONG). En septembre, à la onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, le Canada a annoncé son intention de hausser à 0,5 % d'ici à 1985 la part de son produit national brut (PNB) qu'il consacre à l'APD, et de faire tout son possible pour parvenir d'ici à 1990 à l'objectif de 0,7 % établi par l'ONU. Il a également décidé de cesser d'accroître la part du multilatéral dans son budget global de l'aide et d'accorder une plus haute priorité aux Antilles du Commonwealth dans son programme bilatéral. En outre, le ministre des Finances a annoncé le versement anticipé de 165 millions de dollars à l'Association internationale de développement (IDA) dans le cadre du mécanisme de soudure visant à appuyer les opérations de l'Association en attendant l'arrivée des contributions des principaux donateurs.

Le Canada a participé activement à la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, tenue à Maputo, aux préparatifs pour la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra en septembre 1981, ainsi qu'aux réunions ordinaires et extraordinaires des organisations multilatérales et des institutions financières qui s'occupent d'aide au développement, y compris celles du Commonwealth et de la Francophonie, de la BIRD, de l'IDA et des banques régionales de développement.

Énergie

Le volet énergétique des relations Nord-Sud a pris une importance accrue pendant l'année. Nombre de pays en développement ont été durement touchés par une hausse subite de la facture pétrolière qui a sérieusement déséquilibré leur balance des paiements. La communauté internationale et le Canada ont pris certaines mesures pour alléger ce problème extrêmement grave. Vu l'importance des questions énergétiques, celles-ci ont été insérées à l'ordre du jour des futures négociations globales. Les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables se sont poursuivis avec l'appui actif du Canada. La Conférence, qui débute à Nairobi en août 1981, a pour mandat d'élaborer des mesures visant à promouvoir le développement et l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables, en accordant une attention toute particulière aux pays en développement lorsque les sources d'énergie étudiées pourraient contribuer utilement à satisfaire leurs besoins énergétiques. Amorçées au Sommet économique de Venise, les